

Enjeux environnementaux dans le Haut-Richelieu et élections québécoises du 4 septembre 2012

Le Mouvement écologique du Haut-Richelieu (MEHR) a demandé aux candidats et candidates de la région (comtés de Saint-Jean, Iberville et Huntingdon) de se prononcer sur les questions suivantes, afin de connaître leur position et leurs engagements à propos d'enjeux environnementaux cruciaux pour le Haut-Richelieu :

- 1. Dans la région du Haut-Richelieu, que proposez-vous pour atteindre l'objectif du gouvernement du Québec de créer des aires protégées sur 12% du territoire d'ici 2015?*
- 2. Si vous êtes élu(e), que ferez-vous pour assurer l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et de la plaine inondable? La Politique prévoit notamment la revégétalisation progressive des rives et l'interdiction de construire ou de reconstruire dans la zone de récurrence de crues 0-20 ans.*
- 3. Êtes-vous en faveur du développement d'un réseau de voies cyclables sécuritaires autant à l'intérieur des municipalités qu'entre elles? Si oui, quels moyens proposez-vous pour y parvenir?*